

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



1/ Présentation

Organisateur(s) : AFG Centre-Est, Isara de Lyon et Association des Maires Ruraux de France

Intitulé : « L'énergie demain : à la confluence des territoires ruraux et des métropoles ? »

Date et Lieu : Mercredi 20/06 de 9 h à 13 h, dans les locaux de l'ISARA (23, rue Jean Baldassini, 69007 Lyon)

Forme de l'initiative : plénière, conférence et 3 temps de tables rondes

2/ Déroulement

09h30 – 09h40 : Accueil Pascal DESAMAIS (Directeur de l'ISARA), Cléa ROUIRE (Responsable Communication de l'AMRF) et Didier SAUSSIER (Président de l'AFG Centre-Est)

09h40 – 09h45 : Ouverture vidéo par Bruno BONNELL, Député de la 6^{ème} circonscription du Rhône

09h45 – 10h50 : Table ronde / « Le monde rural et l'énergie »

Avec :

- Dominique VALLOD, Enseignante-Chercheure, Docteur en Ecologie à l'ISARA
- Nicolas ROBERT, représentant de l'AAMF
- Philippe BRABANT, Chaumeca
- Marie-Jeanne BEGUET, vice-présidente de l'AMRF, présidente des maires ruraux de l'Ain
- Thierry MAUDOU, GRDF
- Didier CHATEAU, AuRAEE

10h50 – 11h50 : 1^{er} débat avec échanges avec la salle / « Le mix énergétique pour une mobilité durable dans tous les territoires »

Avec :

- Alain-Jean BERTHELET, PDG Cars Berthelet
- Christine GOCHARD, GEG

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



- Jean-François FARENC, La Poste
- Didier SAUSSIER, Président de l'AFG Centre-Est

11h50 – 12h45 : 2^{ème} débat avec échanges avec la salle / « La complémentarité des énergies et des territoires »

- Introduction de 10 mn de Carine SEBI, Ecole de Management de l'Université de Grenoble

Avec :

- Frédéric DOHE, RTE
- Georges SEIMANDI, GRTgaz
- François KALAYDJIAN, Directeur de la direction Economie et veille d'IFP
- Pierre MACCIONI, DG d'AD-VENTA

12h45 – 12h55 : Présentation des débats PPE par Floran AUGAGNEUR, Vice-Président de la CNDP et membre de la commission particulière du débat public PPE

12h55 – 13h15 : Conclusion par Michelle CEDRIN, Présidente de la commission Environnement et DD de la Région

Le débat public a-t-il été présenté pendant l'initiative ? Oui

Les participants ont-ils eu accès au dossier du maître d'ouvrage et au rapport du CESE ? Non

Le message du ministre et la petite vidéo de présentation de la Commission ont-ils été diffusés ?
Oui pour la vidéo de présentation de la Commission

Le questionnaire a-t-il été distribué ? Oui

Combien ont été recueillis à la sortie ? Relativement peu mais un mail a été envoyé à l'ensemble des participants avec le lien en ligne du questionnaire

Quels autres documents ont été distribués ? Aucun

Interventions, parole à la salle, synthèses, conclusions

Qualité des intervenants : fonctions et qualités :

Pascal DESAMAIS

Directeur général de l'ISARA-Lyon

CLEA ROUIRE

Chargée de mission au sein de l'AMRF

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Didier SAUSSIÉ

Président de l'Association Française du Gaz Centre-Est, syndicat professionnel de l'industrie gazière française.

Marie-Jeanne BEGUET

Maire de Civrieux (commune de 1600 habitants dans l'Ain)

Conseillère régionale d'Auvergne Rhône-Alpes

Vice-présidente de l'AMRF

Présidente des Maires ruraux de l'Ain

Didier CHATEAU

Directeur de AuRAEE (« aura2E ») L'Agence Régionale de l'Énergie et de l'Environnement Auvergne Rhône Alpes

Dominique VALLOD

Enseignante – chercheur

Docteur en écologie

Responsable des enseignements sur l'environnement de l'ISARA

Responsable du module énergie renouvelable et gestion durable des ressources

Nicolas ROBERT

Agriculteur et producteur de lait dans les monts du Forez

A créé la première unité de méthanisation de la Loire

Elle est entrée en service fin 2014

Membre de l'association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF)

Philippe BRABANT

Responsable du développement des ENR de la société CHAUMECA

Une entreprise spécialiste de l'épuration du biogaz

Installé dans le nord de la France

Thierry MAUDOU

Délégué développement biométhane - GRDF Rhône-Alpes Bourgogne

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Christine GOCHARD

Directrice générale de Gaz et Electricité de Grenoble (GEG)

Société d'économie mixte détenue par la métropole, la ville et des communes voisines de Grenoble.

Distributeur et fournisseur d'énergie (électricité et gaz)

Mais aussi producteur d'énergie 100 % renouvelables

Jean-François FARENC

Directeur régional Auvergne – Rhône – Alpes La Poste

Maire de BLANOT – Saône et Loire – 160 habitants

Président de l'association des maires des communes rurales de Saône-et-Loire

Alain-Jean BERTHELET

Président des Cars Berthelet Entreprise de transport de voyageurs

Président de l'association Réunir

Carine SEBI - Docteur en économie

Enseignante chercheuse et Professeur d'économie à l'Ecole de management de Grenoble

Spécialiste de l'énergie,

Frédéric DOHET

Délégué régional Auvergne Rhône Alpes RTE

Georges SEIMANDI

Délégué territorial Rhône – Méditerranée GRT Gaz

François KALAYDJIAN

Directeur Economie et veille De IFP Energies Nouvelles

Pierre MACCIONI

Directeur général AD – VENTA

Michele CEDRIN

Présidente de la commission Environnement de la Région Auvergne Rhône Alpes

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



L'Etat avait-il des représentants dans la salle et ont-ils répondu à des questions ? Michèle CEDRIN

Combien de personnes étaient présentes : élus, entreprises, associations, grand public, etc.) ?

70 personnes en disposition en Amphithéâtre

Combien de participants se sont exprimés ? Par écrit ou par oral ? Une trentaine
Par internet ? Une vingtaine suite à un mail de remerciement pour la participation

Ambiance générale : Un questionnaire de satisfaction a-t-il été distribué ? Oui
Quelques points de vue de participants ont-ils été recueillis à la sortie ? Une richesse des échanges, une diversité des profils des intervenants

Joindre les documents de communication, flyers, invitations, revue de presse, photographies, enregistrements audio ou vidéo de l'événement

Lien sur lequel on peut trouver des informations sur l'évènement

3/ Contenu des échanges

Les échanges ont-ils porté :

Sur des questions thématiques et sectorielles ? (exemple : méthane, efficacité énergétique, réglementation sur les éoliennes, fiscalité écologique) Sur des questions plus locales ? (Exemples : un réseau de chaleur, le carburant d'une flotte de véhicules, des réalisations exemplaires ?)

Quelles ont été ces questions ? Sur chacune, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)

Table ronde / « Le monde rural et l'énergie »

1-Question posée à Dominique Vallod

Quels sont les principaux gisements pour la production d'ENR, sur les territoires ruraux en particulier ?

Quand on parle d'ENR on balaye énormément de ressources possibles avec un potentiel intéressant quelques soient les territoires (ruraux ou non).

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



ENR avec des potentialités de la moins importante à la plus importante :

Énergie hydraulique avec de gros projet ou de la micro-hydraulique

Énergies amenées par le vent et donc l'éolien

Énergie solaire qui peut s'utiliser par la production directe d'électricité (centrales photovoltaïques) et par la production de chaleur. Le solaire apporte aussi l'énergie du vivant qui par le biais des plantes, algues, animaux, micro-organismes constituent de la biomasse. Cette biomasse nécessite de la surface à laquelle les territoires ruraux peuvent répondre.

Autres biomasses : Bois, déchets industriels (pour le co-génération) algues.

Nous avons donc un gisement important de la biomasse et des ressources intéressantes pour produire de l'énergie.

2-Question posée à Dominique Vallod

Quid des émissions de particules fines (enjeux de santé publique) ?

Est-ce un frein ?

Oui le constat a existé pendant longtemps mais aujourd'hui les systèmes de combustions sont beaucoup plus efficaces pour réduire l'émission de particules.

En ville notamment les émissions de particules les plus importantes viennent du transport même si des progrès existent.

3-Question posée à Nicolas Robert

Vous faites partie des agriculteurs pionniers de la méthanisation. Pourquoi vous être lancé dans cette activité de production d'énergie ?

Agriculteur & producteur de lait est son premier métier, en zone de montagne dans la Loire. La production laitière est sa principale source de revenu.

Sont situés en périphérie d'un village qui héberge un lycée hôtelier. Le choix de la méthanisation a permis de renverser les tendances des nuisances de l'exploitation agricole, d'apporter une réponse à la gestion d'effluents d'élevages tout en apportant un revenu complémentaire.

L'analyse économique et organisationnelle leur a permis de se tourner vers le gaz.

4-Question posée à Nicolas Robert

Quel a été le mode de financement ? Cela a-t-il été compliqué ?

Ont été accompagnés par un partenaire financier grâce à l'apport de garanties pour l'investissement à hauteur de 1,3 M € HT.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



5-Question posée à Marie-Jeanne BEGUET

Comment les élus ruraux accueillent-ils l'idée du développement d'une filière méthanisation agricole sur les territoires ?

Le sujet est plus vaste et ne doit pas se limiter à la méthanisation

Les élus sont conscients aujourd'hui qu'il faut se lancer et explorer et mettre en place des nouvelles pistes en faveur de l'énergie. Ils sont donc dans une réflexion avancée par le soutiens de divers projets où l'éolien et les projets de méthanisation fleurissent.

L'intérêt général du développement des communes n'est pas dans ces investissements car cela ne leur profite pas vraiment d'un point de vue financier. Car les recettes de ce type d'installation vont aux communautés de communes. Mais dans le cadre du changement climatique c'est une nécessité d'encourager ces activités.

6-Question posée à Thierry Maudou

Les promoteurs du développement de cette filière sont enthousiastes et présentent cela comme une chance pour les territoires ruraux.

A-t-on des éléments chiffrés qui permettent de dire qu'un méthaniseur est économique intéressant/rentable, financièrement et en termes d'emploi ?

Sur les projets de méthanisation il y a création d'emploi, car c'est une installation industrielle.

Mais il y a d'autres enjeux.

Celui de la valorisation de la matière, par le retour au sol de la matière organique.

L'enjeu autour de l'alimentation, car cela permet la conversion de retour en bio des exploitations.

Cela permet aussi de produire du gaz vert qui est un alternatif en termes de mobilité.

Le fait d'amener le réseau de gaz peut aussi être un bénéfice pour les habitants.

7-Question posée à Thierry Maudou

Retour à la terre ? En quoi c'est vertueux et en quoi cela permet aux agriculteurs de se convertir au bio ?

La méthanisation de matières organiques permet par les bactéries de produire un biogaz. La matière qui a été digérée contient tout l'azote, le potassium et le phosphore des matières végétales et des effluents d'élevages que l'on y a introduit. Ces matières restent riches organiquement et fertilisent la terre sans surplus d'engrais.

8-Question à Dominique Vallod

Sur les retombées y a-t-il d'autres choses à exprimer ?

Il est important de préciser que les emplois créés ne sont pas délocalisables.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Aujourd'hui pour l'énergie, nous utilisons beaucoup d'énergies fossiles que l'on importe, la méthanisation étant sur les territoires alors on bascule la finance sur un investissement local. Donc l'organisation autour des territoires devient plus pertinente.

8-Question posée à Nicolas Robert

Qu'est-ce que cela a créé comme emplois chez vous ? Et cela vous a-t-il permis de maintenir le vôtre ?

Cela nous a permis de créer deux emplois en alternance. Avec aussi la création d'emplois indirects à l'échelle communale lors de la construction de l'installation.

Il y a des économies directes au niveau des municipalités, car dans notre cas concret nous sommes en système de cogénération en production d'énergie électrique. Le système de refroidissement permet de produire de l'eau chaude ? Nous avons raccordé le bâtiment du lycée et d'autres bâtiments de la commune à notre système. Cela a permis à la commune d'éviter l'achat du chaudière fioul à plus de 10 000 € avec une économie de + de 2 000 € par ans.

Le lycée lui fait des économies de + de 30 % / an.

9-Question posée à Didier Chateau

Quelques éléments chiffrés de la stratégie régionale pour le compte de la région (voté la semaine dernière) :

Quantification de l'impact économique de la stratégie énergie à horizon 2030, tout vecteur confondu = + de 50 000 emplois

Sur la partie biomasse, les enjeux sont très importants car on atteint 1/5 du volume des emplois créés. S'y ajouterons en plus les emplois qui seront créés sur la base tendancielle hors soutiens des pouvoirs publics régionaux.

10-Question posée à Marie-Jeanne BEGUET

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ? Et quelles sont les questions que vous vous posez en tant que maire ?

J'abonde les 50 000 emplois et j'ai soutenu ce qui a été proposé par la région.

Je reste dubitative sur le fait de dire que l'on va beaucoup modifier les choses sur la transition énergétique.

Les règlementations font qu'il ne doit pas y avoir de concurrence entre la production agricole et les productions vivrières. Ne doit-on pas se poser de vraies questions ce propos ?

Les zones rurales produiront ce qu'il n'est pas possible de produire ailleurs ???

Cela aura des inconvénients car les territoires vont devoir supporter une charge sans en avoir les bénéfices.

11-Question posée à Nicolas Robert

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Cela pose le sujet du rapport de force entre les métropoles et les territoires. Y a-t-il un risque de voir demain une concurrence entre des cultures destinées à l'alimentation humaine ou animale celle que l'on pourrait produire pour plus de rendement dans les méthaniseurs ?

Au regard de ce que l'on voit outre Rhin, il y a des questionnements en France. Mais l'état à bien fait les choses car les tarifs de rachats sont étudiés en fonction des affluents d'élevages. Si demain on produit de l'agriculture pour la méthaniseurs alors les tarifs de rachats seront beaucoup moins intéressants et donc les business plan aussi.

12-Question posée à Nicolas Robert

Économie, et la viabilité d'un méthaniseur dépend de la qualité de l'exploitant à garantir le gisement qui vient l'alimenter ? Mettez-vous dans votre méthaniseur uniquement vos matières fermentées ou achetez-vous d'autre matières.

On ne fait aucun achat.

Aujourd'hui nous devenons des concurrents d'autres personnes sur la filière du déchet donc nous sommes rémunérés pour cela. Nous récupérons pour 30 % de matières extérieures.

13-Question posée à Dominique Vallod

Autour de la concurrence redoutée ?

On parle de production d'énergie mais nous allons aussi chercher à économiser à et mieux valoriser ce que l'on pourra produire.

Constate que les aménageurs aujourd'hui en photovoltaïque se refusent à s'installer sur les lieux de production agricoles.

Donc ne croit pas à cette concurrence

14-Question posée à Thierry Maudou

Autour de la concurrence redoutée ?

Il existe des garde-fous dans la loi et les producteurs doivent remettre leur plan d'approvisionnement pour éviter les dérives. Les agriculteurs ont intérêt à diversifier leur production pour sécuriser leurs emplois.

15-Question posée à Philippe Brabant

Historiquement, votre société est présente dans le gaz et le pétrole, elle se positionne désormais sur le marché de la méthanisation. Pourquoi croyez-vous au potentiel de développement de cette filière ? C'est un changement de stratégie pour votre entreprise.

Pour nous la méthanisation et le biogaz c'est l'avenir.

Étude de l'ADEME (région Haut de France) montre qu'à horizon 2050, il y aura 11 000 emplois en plus dans la filière avec des besoins d'ingénieurs dans les domaines de la méthanisation, d'exploitants, de biochimistes, d'automaticiens, de techniciens biogaz dans le domaine du fluide. La filière compostage devra se réinventer se développer. Sans oublier que ce sont des métiers non délocalisables.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Chauméca 300 collaborateurs au niveau national qui pourrait embaucher 15 à 20 personnes / ans mais ne trouvent pas les personnes pour répondre à leur problématique aujourd'hui. Les formations actuelles ne fournissent pas suffisamment de personnes pour répondre à leur problématique.

Ne trouvent pas de Bac – 2 soudeurs, ni d'ingénieurs pour les BE et ingénieries d'applications.

Sont présent sur le Oil & Gaz. Les énergies renouvelables prennent et la main sur l'avenir de la STE

20 projets signés de laveurs à eau, projet agricoles territoriaux

Traitent déchets, des effluents d'élevages, projets sur le traitement de l'eau et donc collaborent avec les territoires.

Mais problème de fond c'est l'emploi pour transformer les projets.

16 - Question posée à Nicolas ROBERT

Question sur la concurrence :

En France aujourd'hui 450 à 500 méthaniseurs.

Les grandes entreprises du déchet sentent partir la filière et tentent aussi de se structurer et d'implanter des sites. Mais l'épandage reste une vraie question. Car que faire du digestat produit dans des installations industrielles avec des taux d'azotes incohérents par rapport à ce que les agriculteurs peuvent avoir ? D'où l'importance de structurer tout cela pour faire que ce chiffre d'affaire continue d'aller vers le milieu rural.

17 - Question Thierry Maudou

Sur un projet de méthanisation il y a deux fondamentaux : tenir les entrants et avoir les surfaces d'épandages. L'agriculteur à donc aujourd'hui les deux éléments en main.

Il est donc important de donner de la visibilité aux agriculteurs par un tarif d'achat.

Le gisement est essentiellement agricole et représente 80 % du gisement fermenticide au niveau national.

Il y a la place pour une mixité de développeurs de projets qui iront aussi chercher des matières non valorisées par les agriculteurs. Les bio-déchets et les parts fermenticides produites par les ordures ménagères devront bien aussi retourner au sol.

Il sera aussi nécessaire de mettre en place des méthaniseurs spécifiques proches des villes et mettre en place une collecte sélective de déchets et le règlement à prévu cela en 2025.

Digestat récupérer retour à la terre donc trouver qualité de digestat qui permet son retour à la terre.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



18 - Question Thierry Maudou

La production de Biométhane sera-t-elle un jour compétitive ?

Aujourd'hui toutes les ENR sont « subventionnées » par un tarif.

Dans une production agricole en injection qui tourne en MWh, le tarif de rachat est de 90 à 120 € du MWh (le particulier achète le gaz environ 78 €). Cependant on est à peu près au niveau de prix des ENR électriques, en photovoltaïque 120 à 150 € du MWh. Pour l'éolien terrestre on est un peu en dessous à 80 €. L'éolien offshore on est plutôt à 180 €.

Il faut intégrer dans la réflexion les bénéfices connexes, et le bilan ne peut pas se faire que sur le coût de l'énergie

Aujourd'hui le coût de génie civil au démarrage est important mais à l'issue des 1er contrats qui permettront d'amortir ce coût on pourra mécaniquement baisser les coûts de production et se rapprocher du prix de rachat du gaz.

19 - Question Thierry Maudou

Pour la valorisation du biogaz, les producteurs ont le choix entre la cogénération et l'injection. Comment arbitre-t-on entre ces deux options ?

Décentralisation de la production ... révolution industrielle et conceptuelle

Le principe est toujours d'apporter le gaz du gisement au consommateur donc la finalité est toujours la même pour les gestionnaires de réseaux qui gèrent aussi la flexibilité.

La production demain sera continue et la révolution est donc d'inverser les flux. Nous devons créer les réseaux pour être capable d'aller collecter les productions.

Par définition des territoires ruraux sont peu alimentés. Aujourd'hui par principe de réfraction on facilitera l'accès au réseau des productions des territoires. Les 1ères approches permettent d'estimer que le surcoût pour le consommateur / an serait de 10 euros sur sa facture.

Le développement de la méthanisation sur les territoires risque-t-elle d'aboutir au développement de cultures dédiées et donc d'entrée en concurrence avec les cultures vivrières

20-Question à Didier CHATEAU :

Trois ans après l'entrée en application de la loi sur la transition énergétique, quelle est la situation en région Auvergne-Rhône-Alpes ; la région est-elle sur la bonne trajectoire pour atteindre les objectifs de la loi ?

Sur le plan énergétique, quelles sont les spécificités de cette région rurale et montagneuse mais aussi très urbanisée par endroits ?

Auvergne Rhône-Alpes = sur la base des travaux conduits les objectifs du scénario 2030 permettent de dire que l'on dépassera la loi. La priorité est faite sur les économies d'énergie. Elles ont atteint 23 % soit en volume 15 % par rapport à la consommation.

La loi fixe 32 % on en est à 36 % donc Rhône-Alpes à un temps d'avance ce qui correspond à un doublement de sa production.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



21-Question à Didier CHATEAU

La méthanisation est-elle une opportunité pour les territoires ruraux ?

La Région n'a pas vocation à prendre parti mais à exercer un regard critique car l'enjeu est gigantesque.

La massification renvoi des choses positives mais il peut y avoir des effets induits.

Il est nécessaire de rester prudent et de faire en sorte que tous les territoires en bénéficient, en faisant des projet ENR de vrais projets de territoires.

Avec la nécessité que tous les acteurs publics, privé, les privés et les habitants avancent ensembles.

Il y a beaucoup d'enjeux à terme, et si aujourd'hui concurrence n'est pas majeur à terme ces risques seront patents et la gouvernance sera primordiale.

« Le mix énergétique pour une mobilité durable dans tous les territoires »

22-Question Didier SAUSSIER

Les acteurs semblent admettre que dans la mobilité, le mix énergétique sera varié. Pourquoi tenir pour acquise une solution qui introduit de la complexité dans la mobilité ?

Il est important de ne pas « mettre tous ses œufs dans le même panier ».

La sortie du gazoil dans les 20/30 ans qui nécessite d'inventer de nouvelles solutions. Les besoins nombreux donc il faut jouer sur la complémentarité des énergies et la qualité de l'air.

Il y a un panel de do solutions qui permettront de répondre aux besoins pour ne pas créer de déséquilibre.

La complémentarité de demain entre hydro, électricité et gaz permettrons de répondre aux besoins non linéaires.

Certaines productions sont régulières et d'autres apporteront de la souplesse

23-Question Alain-Jean BERTHELET

Dans votre flotte, vous avez des véhicules à gaz, des véhicules électriques, des véhicules diesels et vous testez en ce moment des navettes électriques autonomes. Quels sont vos critères pour déterminer le type de véhicules employé ?

Le critère est autour de l'activité que vont exercer avec nos véhicules.

Les constructeurs devraient être plus raisonnables et plus transparents pour répondre aux besoins de certitude dont les utilisateurs ont besoin.

Ont investi dans le gaz avec des navettes à l'aéroport Saint Exupéry : 80000 KM / AN / véhicule. N'ont qu'un seul véhicule électrique car le cout est trop élevé.

Mais le besoin de stations proches est important car 1 km à vide coute très cher et souhaitent avoir une station sur l'aéroport.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Il est important d'avoir des contrats full service avec les constructeurs pour des questions économiques.

L'électricité reste cher et compliquée.

24-Question à Jean-François FARENC

Quel a été la motivation du choix de vos véhicules et que pouvez-vous en dire avec le recul ?
7500 véhicules électriques (750/760 en décembre) pour 40 000 véhicules à la poste.

Le choix a été politique en 2011 pour peser sur le marché.

Choix du véhicule électrique adapté aux tournées et aux métiers.

Pour le cas de figure de la poste ce choix est adapté.

25-Question à Jean-François FARENC

Le gaz intéresse-t-il la poste ?

Oui pour la livraison de colis plus volumineux avec des besoins de fourgonnettes GNV dans les hyper centre des métropoles.

Veulent être précurseurs.

La question est plus le problème de l'avitaillement que celui de l'autonomie.

26-Question Didier SAUSSIER

Concernant les stations d'avitaillement la difficulté était majeur il y a encore 4 ou 5 ans mais cela change.

Avant des professionnels du transport de la logistique s'intéressaient à ce besoin.

Ont travaillé avec l'ADEME et les professionnels pour faire évoluer un dispositif GNVolontaire pour garantir le minimum de client nécessaire à l'exploitation de la station. Au départ dans la vallée de l'Arve, ensuite à Saint-Etienne puis Corbas. Récemment la décision de mettre en place 12 stations publiques a été prise.

Dans les 2 ans on pourrait avoir un 25 stations publiques poids lourds.

27-Question Didier SAUSSIER

Pour la mobilité, quel est l'intérêt du gaz ?

Gaz naturel fossile et quelle est la valeur ajoutée par rapport au pétrole ?

Il permet de répondre à la question d'autonomie des véhicules et notamment pour le poids lourd.

Le carburant propre car bien au-delà de la norme euro 6. Et cette solution fait moins de bruit que le diesel.

La compétitivité du carburant à la pompe est maintenant garantie par la dernière loi de finance qui donne de la visibilité aux professions pour valoriser le GNV.

GNV 1er carburant alternatif dans le monde.

La dynamique est mondiale.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



La vraie rupture sera d'utiliser de bio méthane comme carburant, avec 80 % de réduction CO2 cela lui donnera de la valeur

La prise de conscience a permis en 4/5 ans le changement, et notamment au niveau des élus.

28-Question Christine Gochard

En termes de mobilité propre, quels sont les enjeux dans l'agglomération grenobloise, si on les comparer notamment à la situation à Lyon ?

L'enjeu sur le territoire de Grenoble est classique, c'est un enjeu de qualité de vie quotidienne, de déplacement...déconnecté des questions d'énergies.

Sur Grenoble l'enjeu de qualité de l'air, est important de par la configuration géographique en cuvette.

La mobilité représente 21 % d'émission des particules fines et le chauffage au bois 50 % d'émission d'oxyde d'azote. Ils travaillent sur les émissions, autour des enjeux de transition énergétique et comment contribuer aussi par la mobilité à décarboner le transport.

Grenoble est dans une logique de réflexion stratégique à horizon 2030

En tant que producteur et utilisateurs le besoin d'anticipation est important

29-Question Christine Gochard

GEG veut créer deux stations GNV. Pourquoi ?

Coté besoin et demandes les différents utilisateurs ont besoin d'avoir un maillage et des sources d'approvisionnements

Donc besoin d'opérateurs innovants, engagés...avec le besoin de soutien des collectivités.

Dans les pompes à GNV de Grenoble circule déjà du biogaz dans une logique circulaire tant en production qu'en utilisation.

Questions du public

Pour la poste se sont-ils intéressés à l'hydrogène ?

Oui avec test en Franche comté et à Grenoble

Pour les véhicules par prolongateur à hydrogène qui apportent une autonomie supplémentaire.

Les tests sont concluants, mais au regard du coût le différentiel était trop important donc n'ont pas généralisés.

Christine Gochard :

hydrogène technologie encore émergente mais intéressantes, car complémentaire et peut être produite à partir d'électricité renouvelable.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Alain-Jean Berthelet :

La question du coût d'investissement des véhicules reste majeure.

Un bus diesel euro 6 coûte à l'achat 200 à 250 000 euros avec un système embarqué à l'intérieur.

Le bus gaz coûte 20 % plus cher.

Le bus électrique coûte 400 à 420 000 euros avec une borne, mais le problème est que chaque marque à un support différent.

Le surcout est difficilement amortissable.

Hydrogène ordre de prix 650 000 à 1 M €.

Didier Saussier :

Pour le mix énergétique il faut développer l'hydrogène, même si aujourd'hui tous les systèmes n'ont pas le même degré de maturité.

Pour répondre aux problématiques, il ne faut pas repousser les décisions qui doivent être prises donc prendre les solutions disponibles, car on n'a plus le temps. Il faut prendre aujourd'hui les solutions disponibles. Peut-être que dans dix ans dans 20 ans le dosage évoluera. Il faut laisser une place aux solutions qui sont en train d'émerger. Il ne faut surtout pas se dire que l'on aura un jour une très belle solution et attendre d'avoir cette belle solution pour inventer les carburants alternatifs.

Question public

Que pensez-vous du partenariat entre Macphee et EDF ?

Didier Saussier

C'est dans l'ordre des choses qu'il y ait des partenariats entre acteurs industriels. Nous verrons dans l'atelier suivant l'hydrogène sera probablement un très bon vecteur pour faire le pont entre l'électricité le gaz justement.

Question du public de M. Camille Perrache (journaliste dans la presse agricole).

Je reviens sur l'intitulé du débat vous aviez mis dans tous les territoires or j'ai surtout entendu parler des territoires urbains. Comme vous l'avez évoqué il faut des masses critiques pour amortir des stations, donc comment les territoires ruraux puissent trouver leur place sur des énergies alternatives et à quelle échéance en termes de calendrier ?

Peut-on espérer voir des stations de GNV sur des communes de moins de 2000 habitants ?

Didier Saussier

La région a décidé en 2010 de lancer un dispositif de soutien à l'acquisition de véhicules pour faire émerger 12 stations publiques pour les poids lourds ce dispositif il est soutenu par l'ADEME et par GRDF en complément de la région. La cible c'est ce qu'on appelle les zones blanches en GNV.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Les zones blanches sont encore assez grandes aujourd'hui donc la concentration n'est pas autour de Lyon ou sur les grandes métropoles. Nous sommes bien dans les villes déjà de taille plus petite. A ce titre-là par exemple des projets émergent à Yzeure dans l'allier, à Villefranche dans le Rhône et dans le cantal. L'idée encore une fois c'est de créer un maillage régional qui complète ce qui est en train de se mettre en place. Il y a de la demande autour d'endroits avec de très forte concentration de trafic routier.

Question du public

Le GNV dans les territoires ruraux, est-il pour un usage local des habitants qui se déplacent pour aller travailler ou des agriculteurs ou des machines en tous genres qui utilisent du carburant ou est-ce que c'est juste pour mailler la France pour permettre à des longs courriers de parcourir l'Europe ?

Didier Saussier

Ce maillage de stations n'est pas vraiment dans une problématique de grandes distances. C'est une autre problématique avec d'autres besoins, d'autres solutions qui sont aussi en train de se mettre en place.

Nous sommes bien sur des problématiques de circulation sur un territoire local que ce soit dans une métropole ou dans un territoire moins dense. Ce dispositif va être un début de réponse. On est en train de challenger la région avec d'autres moyens de compléter par des stations plus légères qui viendrait dans des zones moins denses peut-être offrir une solution complémentaire sur la mobilité.

Il y a une politique régionale qui vient d'être votée qui mettrait en avant l'action sur la mobilité et notamment les différentes solutions dont le GNV. L'ouverture existe avec une vraie volonté régionale de rechercher des solutions qui soient adaptées je pense à tous les territoires.

Question du public : Jean marc Bouche d'Yveco Bus constructeur de bus à Lyon.

Par rapport à la question des coûts, il est important de préciser c'est non seulement le coût mais c'est aussi la durée sur laquelle on va opérer ces véhicules.

Donc la nécessité d'avoir les pièces de rechange et d'avoir des concessionnaires de proximité qui vont assurer de la maintenance de ces véhicules.

Et si on prend en compte finalement le coût complet pour l'exploitation on se rend compte qu'aujourd'hui sur la mobilité gaz, nous arrivons à être relativement à iso coûts par rapport aux véhicules à motorisation conventionnelle au gasoil, où sur les véhicules à batterie.

Ce sera plus chère effectivement sur la pile à combustible.

Pour l'instant c'est une filière prometteuse à venir.

Mais ce qui est important c'est le point de départ c'est le moment où l'on commence effectivement à rentrer dans la transition énergétique ?

C'est vrai qu'aujourd'hui le panel de véhicules au GNV disponibles en France est grand : des bus, les autocars, des petits fourgons, des bennes à ordures ménagères, des camions de distribution urbaine.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Compte tenu des restrictions de circulation les véhicules vont partir de très loin des territoires ruraux pour accéder jusque dans les métropoles avec souvent 100 km à parcourir.

Question du public à Didier Saussier

Vous avez parlé de du petit gap de gaz carbonique en moins pour le gaz par rapport aux carburants liquides actuels et évoqué que les choses changeraient du tout au tout quand le gaz serait produit par de la biomasse. Donc quelles sont vos intentions en la matière ? Avez-vous une trajectoire, un horizon de temps, en dehors des dispositions légales ou des objectifs de la loi transition ? Est-ce que vous avez évalué l'impact en termes de surface de biomasse que cela nécessiterait ?

Existe-t-il le gisement pour alimenter un nombre suffisant de méthaniseur pour arriver à 100 % de gaz renouvelables dans les tuyaux de GRDF ? Si oui quand ?

Didier Saussier

Par rapport à la faisabilité, fin janvier l'ADEME a publié les résultats d'une étude qui s'appelle « gaz 100% gaz renouvelables en 2050 ? » qui montre qu'il y a le potentiel en France. Pour avoir effectivement 100% de gaz vert en 2050, en couplant 3 vecteurs principaux.

1er vecteur le biométhane de première génération, 2ème vecteur la gazéification avec aussi celle du bois (cf démonstrateur GAIA à Saint-fons dans la métropole) et le 3ème vecteur le power to gaz en utilisant de l'électricité renouvelable sous forme de Gaz. Celui-ci répondant à la problématique de stockage.

Des démonstrateurs sont en place pour développer des modèles industriels et des modèles économiques.

Les acteurs gaziers demandent aux pouvoirs publics, au législateur que la future loi de programmation pluriannuelle de l'énergie soit plus ambitieuse que la loi de 2015. Au lieu de 10 % de gaz vers dans les réseaux en 2030, nous proposons d'avoir une cible à 30%.

Si le monde agricole se saisit de la question de la méthanisation et de l'injection de biométhane dans les réseaux cette accélération sera une réalité mais en plus elle sera largement profitable au-delà du champ de l'énergie.

Intervention de Carine Sebi

Docteur en économie, enseignante chercheuse professeur d'économie à l'école de management de Grenoble Spécialiste de l'énergie qui conduit avec une étude qui porte sur

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



L'évolution du mix énergétique de la France sur la complémentarité des énergies et sur les enjeux de ces phénomènes autour des réseaux.

C'est une étude qui est en cours mais qui soulève de nombreuses questions.

Cette étude porte sur les synergies et les complémentarités qui se pose entre le réseau gaz et électricité et avec un focus particulier du rôle et de l'avenir du smart gaz green dans la transition énergétique.

Le réseau électrique est en train de devenir intelligent et de plus en plus populaire.

Le secteur du gaz a besoin de se réinventer afin de trouver sa place dans le mix énergétique.

Il faut créer du buzz autour du smart gaz green

Le smart grid est composé de trois caractéristiques.

Les technologies qui se développent vont nous permettre d'optimiser et de mieux gérer les réseaux et de réduire les coûts. Le tout sera accéléré optimisée grâce à la numérisation et la compréhension des données par les compteurs communicants.

Le gaz dans un futur proche il ne sera plus essentiellement que naturel ils pourraient être aussi renouvelables (cf étude ADEME) et produit localement ce qui permettra de réduire fortement nos importations de gaz avec un effet très positif sur notre balance commerciale.

Les impacts environnementaux seront forts car cela permettra de réduire jusqu'à 80% donc les émissions de gaz à effet de serre.

Le gaz peut être complémentaire au réseau électrique pour décarbonner par le power to gaz qui est une solution qui permet de valoriser un surplus d'électricité renouvelable sous forme de gaz. Le gaz permettra lors de pic de consommation par exemple en hiver d'être injecté dans des centrales thermiques électriques et répondra à ces besoins.

Donc valorisation sous forme de flexibilité et de stockage.

Si l'on suppose que les véhicules électriques particuliers vont représenter une part importante du parc de véhicules, l'impact sur demande de consommation électrique sera en hausse.

Plutôt que d'investir dans des nouvelles centrales électriques ou dans l'extension des réseaux le gaz permettrait la conversion de ces énergies.

Il faut penser à la question des investissements et des services rendus au monde électrique afin de savoir qui paiera la facture ? Le consommateur ou les acteurs du monde électriques ?

Le constat est qu'il y a une vraie volonté politique et philosophique à pousser la complémentarité des énergies.

« La complémentarité des énergies et des territoires »

Questions à tous

Pensez-vous qu'un mix 100 % mix énergétique, 100 % renouvelable est possible ?

Frédéric DOHET

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Quel que soit l'horizon oui c'est possible. Mais l'horizon est lointain, car c'est une question de coût.

La question des arbitrages qui seront faits dans les décennies autour des questions de coûts et des technologies sont essentiels

Question :

Quand vous dites l'horizon est lointain ?

Frédéric DOHET

Pour l'électricité, la montée des énergies renouvelables est un peu plus lente que ce que la loi de programmation avait prévu.

Aujourd'hui 17 à 18 % d'électricité renouvelable. Le rythme constaté aujourd'hui d'augmentation est de 1% par an ! Donc on a 72 ans devant nous.

Si la PPE vise à donner un rythme plus élevé à la fois sur la transition énergétique en général mais aussi sur la transition électrique, la transition gazière, les réseaux de chaleur plus élevés si on passe à 2 % par an, sans oublier la question du budget on pourra aller plus vite.

Il faudra plusieurs énergies et à l'intérieur de chacune des énergies, plusieurs modes de production parce que sinon nous ne serons pas résilients des chocs qu'on ne connaît pas encore.

Question :

Vous électricien au titre de la loi sur la transition énergétique vous êtes face à un double défi augmenter la part des énergies renouvelables et réduire la part du nucléaire avec cette équation dans le futur mix énergétique de la France.

Comment voyez-vous l'évolution de la part de l'électricité est ce qu'elle serait tendanciellement à la baisse par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui est ce qu'elle se maintient est ce qu'au contraire elle pourrait monter en puissance quels sont vos simulations.

RTE a une mission fixée par la loi qui est d'éclairer les acteurs par des travaux à 5/15 ans avec un bilan prévisionnel à 5 produits tous les ans.

A 15 ans évidemment il y a beaucoup plus d'incertitudes sur la consommation. Alors que la loi de transition énergétique demande un effort important autour de la sobriété énergétique toutes énergies confondues.

Après avoir beaucoup concertés avec les producteurs, les consommateurs, etc... nous avons une vision qu'en 2035, nous ne devrions pas consommer davantage qu'aujourd'hui.

Sur ce point nous diffère d'un certain nombre de producteurs.

Il reste trop difficile aujourd'hui de prédire ce que sera la consommation au-delà de 2030/2035.

François Kalaydjian

Le mix énergétique 100 % renouvelable doit être un slogan mobilisateur.

L'enjeu pour la France en 2050 c'est la neutralité carbone.

Cela veut dire quoi la neutralité carbone.

Aujourd'hui il n'y a pas de technologie pour faire voler des avions en 100 % renouvelable. Il n'y a pas de technologie pour faire avancer des cargos 100% renouvelable, donc l'industrie ne peut

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



pas être 100% renouvelable. Donc il faut créer encore. Le captage et le stockage de co2 est une solution qui sera indispensable.

Il faut aussi poser les problématiques d'acceptabilité sociétale.

Autour du vecteur énergétique si l'on considère que l'énergie nucléaire et renouvelables on aura de 100 % renouvelable en

2050. Et je pense contrairement à ce qui a été dit que l'énergie nucléaire est absolument nécessaire dans le mix énergétique.

C'est souhaitable car il y a urgence, tant pour les questions climatiques que de qualité de l'air.

Concernant le gaz 100% renouvelable, cela est réaliste par le power to gaz (cf. étude de l'ADEME). La méthanisation aujourd'hui est une technique éprouvée simple, qui fonctionne économiquement et qui tient la route par rapport aux autres énergies.

François Kalaydjian

Je confirme qu'il y a des gains de productivité comme toutes les filières émergentes et que c'est plutôt un signe positif pour l'avenir de la gazéification des déchets et du power to gaz, malgré quelques verrous technologiques à lever. D'où l'importance des démonstrateurs qui permettront de trouver le modèle économique.

100% d'énergies renouvelables, cela passera par le gaz. Demain on prévoit 4 000 installations en France. Aujourd'hui le gaz vient de 5 points. Cela veut dire que demain tout un chacun aura du gaz dans son environnement.

Les questions d'énergie ne sont plus captées par les grands groupes énergétiques mais sont aujourd'hui des questions locales et régionales. Et c'est une condition essentielle pour que la transition énergétique se fasse.

Pour répondre à la question de la capture du CO2 il y a plusieurs valeurs derrière le power to gaz :

C'est un moyen de stocker les surplus électriques, ça produit ensuite du gaz, l'hydrogène se combine avec du CO2 pour faire du méthane de synthèse dans un cycle neutre en carbone.

C'est une technologie émergente. D'autres technologies ré émergente comme l'électrolyse de l'eau pour obtenir des rendements avec plusieurs dizaines de démonstrateurs dans le monde.

C'est un sujet qui pousse fort parce qu'il est à la passerelle entre l'électriques et le gaz.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Question du public

Vous avez parlé de modèles économiques pas mûrs pour favoriser tout cela ? Ne pensez-vous pas plutôt qu'il est un obstacle à l'intégration de tous ces systèmes crée le développement des énergies renouvelables ?

Aujourd'hui on parle de régulation après avoir parlé de dérégulation et de mise en concurrence un peu comme si on vendait des tomates. Est ce qu'il n'y a pas une forme de régulation à faire comme les anglais qui ont été les précurseurs de la dérégulation ? Quelque part pour promouvoir le nucléaire est-ce qu'il n'y a pas de réflexion sérieuse à avoir dans ce domaine-là ?

Reformulation de la question par l'animateur

Est-ce que ce modèle complexe qui semble se mettre en place, et qui appelle une structuration de la production de la distribution dans la mobilité, ne pousse-t-il pas les constructeurs à faire des choix ? Avec plus de fermeté de la part de la puissance publique ?

Georges Seimandi

Le secteur électrique est très régulé, même sur-réglé.

Il y a une place sans cesse accrue qui a été donnée au marché dans les années 2000.

Néanmoins ça a apporté un certain nombre de fruits. Donc une meilleure régulation plus que davantage de régulation sur nos activités.

Certains pays qui ont fait des choix énergétiques fort avec des commandes publiques et des lois notamment sur la répartition du mix énergétique ont permis d'influencer les comportements et notamment les investissements. Cela permet de donner de la visibilité aux investisseurs pour réaliser les réseaux les sites de production et d'investir dans les nouvelles technologies qui sont nécessaires pour cette transition.

Si on ne donne aucune visibilité il n'y aura pas d'investissements et donc pas de transitions énergétiques.

La programmation pluriannuelle des énergies doit aussi être celle de l'objet du coût du CO₂ qui a un coût qui doit être pour partie fixé par des mécanismes de marché et par une autre partie par des lois fiscales.

Là il y a une cohérence qui est nécessaire pour qu'effectivement la transition énergétique soit solvable et donc financée pour avoir lieu.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Il y a donc effectivement une place pour une autre régulation avec un secteur en plein bouleversement. Car il n'y a pas de raison que les mécanismes régulateurs eux-mêmes ne soient pas dans ce bouleversement.

Car la physionomie des zones d'approvisionnement en 2050 aura totalement changé avec 10 000 points d'injection.

Le rôle des réseaux de transports sera contrairement aux apparences accrues. Ils sont des réseaux de solidarité énergétique inter territoire, infrarégionales. Le rôle des réseaux Transports c'est finalement d'énergiser un réseau qui réduit les inégalités territoriales en matière d'énergie.

C'est pour cela qu'aujourd'hui la rémunération n'est pas tout à fait adaptée.

François Kalaydjian

La fiscalité du CO2 à l'échelle nationale et européenne est importante et un défi pour la communauté

Question du public :

Maire petite commune rurale en territoire à énergie positive en charge de la ruralité.

A propos du transport du gaz, qui est un point majeur, par rapport à la relation entre la ruralité et les métropoles et face à la dure réalité de ce que représente la ruralité en termes de consommation sur le gaz. Par rapport à l'éolien qui nous concerne beaucoup dans nos territoires ruraux en ce moment nous sommes approché un nombre incalculable de fournisseurs, de constructeurs et d'opérateurs d'une manière générale. Les retours de notre population sur l'installation de ces systèmes-là montrent bien qu'il s'agit d'effets d'aubaine et que en fait le territoire s'y retrouve pas car les installations sont réalisées par des groupes étrangers qui amène une certaine animosité.

Hydro électricité : pense que c'est un gisement potentiellement phénoménal

La ruralité est très mal représentée à cause de sa faiblesse démographique. Car les territoires ruraux seront les pourvoyeurs de ce mix énergétique

Les contrats de réciprocité seront à développer entre la ruralité et les métropoles car la ruralité amène des potentialités énergétiques Les pouvoirs publics devraient développer ce type de contrat. La meilleure énergie c'est celle qu'on ne consomme pas et un débat évidemment aujourd'hui.

Mais dans notre ruralité le réseau du gaz n'est pas encore arrivé. C'est aussi un problème du point de vue du transport pour la population qui travaille loin. La métropole ne peut pas faire l'économie de parler de cela et doit l'intégrer dans ces débats.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



INTERVENTION Floran AUGAGNEUR

Vice-président de la Commission Nationale du Débat Public
Membre de la commission particulière du débat public sur la PPE.

Cette matinée s'inscrit dans le cadre du débat public national sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Sur les enjeux de ce débat du point de vue de l'État et de la Commission Nationale du Débat Public et sur le rôle de cette institution dans le débat,

Cadre national

Vidéo

CNDP autorité administrative indépendante

Présidée par Mme Chantal Jouanaux

Saisies par le ministre pour la loi sur la transition énergétique qui se terminera en juin. Ils recueillent tous les avis et emmétrons une cartographie des arguments de tous ce qu'ils entendront. Rapport 30 août.

Puis définition du gouvernement vers de nouvelles orientations

Autres

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Les échanges se sont-ils portés ensuite sur des questions plus globales du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie ? Voir le livret d'accueil et le questionnaire du débat

Quelles ont été ces questions ? Sur chacune de ces questions, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)

Comprendre

Agir

Choisir

Gouverner

Autres

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement

Pensez-vous que les participants sortent de l'évènement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE ? Oui. Sur quels points ? Vos commentaires : autour de la méthanisation, du mix énergétique tant sur les évolutions techniques, économique leurs avancées et faisabilité

Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ? Vos commentaires : Oui sur l'ensemble des points traités dans les questions.

D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE ? Lister et détailler ces points.

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018



Besoin de vrais échanges, de concertation pour avoir des regard croisés sur les questions économiques, techniques et concurrentielles.

D'autres messages ont-ils été envoyés à d'autres acteurs publics ou privés ? Lesquels ?

5/ Espace complémentaire d'expression

A noter également que de nombreux tweets comportant les « #PPE » et « #debatPPElyon » ont été émis et retweetés lors de cette journée. L'analyse est en cours mais la visibilité médiatique devrait être importante.

Nous avons également prévu d'éditer une brochure (4 ou 8 pages ?) reprenant l'essentiel des débats et faisant apparaître certaines questions ou propositions clés. Cette brochure sera adressé par mail à l'ensemble des participants.